



## ZONE DE DISTRIBUTION : DOUVVIN, BILLY BERCLAU

### Conclusion sanitaire

### Indicateur global de qualité

2024

La présence de nickel a été observée ponctuellement et sans risque pour la santé. L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous. Concernant le chlorothalonil R471811, à la lumière de nouvelles connaissances scientifiques, ce métabolite de pesticides a été classé, par l'agence nationale de sécurité sanitaire, non pertinent pour l'eau potable au cours de l'année 2024. Il n'est donc plus pris en compte dans l'indicateur de qualité.

**B**

**A** : Eau de bonne qualité

**B** : Eau de qualité convenable

**C** : Eau de qualité insuffisante

**D** : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : B

### Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FO1 BILLY BERCLAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 10854 personnes sur 2 communes (BILLY-BERCLAU, DOUVVIN). Le responsable des installations est : « C.A.B.B.A.L.R. ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « VEOLIA BRUAY BETHUNE TERNOIS » qui assure l'exploitation du réseau.

### PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

#### BACTÉRIOLOGIE

**A**

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **25**  
Conformité : **100 %**  
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

#### NITRATES

**A**

Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **7**  
Valeur moyenne : **9,53 mg/L**  
Valeur maxi : **11 mg/L**

#### PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

**A**

Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **3**  
Conformité : **33 %**  
Nombre de substances recherchées : **183**  
Valeur maxi : **0,167 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**  
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811**

#### FLUOR

**A**

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **2**  
Valeur moyenne : **0,19 mg/L**  
Valeur maxi : **0,2 mg/L**

#### NICKEL

**B**

Dépassements ponctuels de la limite réglementaire

Élément métallique provenant essentiellement des accessoires de plomberie des bâtiments, et dans une moindre mesure de la ressource en eau (origine naturelle ou liée à une pollution). Le maximum réglementaire est 20 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **19**  
Valeur moyenne : **18,1 microgramme/L**  
Valeur maxi : **21 microgramme/L**

### Quelques conseils

#### CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

#### ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

#### RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

#### ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

### Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Édité le 13/05/2025

UDI 062000580

Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### PERCHLORATES

Très bonne qualité

Éléments d'origine industrielle, agricole (usage ancien) ou militaire (zones de combats). Il n'y a pas de limite réglementaire. Par précaution, il est recommandé de ne pas consommer une eau contenant plus de 4 microgramme/L de perchlorates pour les nourrissons et de plus de 15 microgramme/L pour les femmes enceintes et allaitantes.

Nombre de prélèvements : **1**  
Valeur moyenne : **0,24 microgramme/L**  
Valeur maxi : **0,24 microgramme/L**

#### DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degrés français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. L'eau est considérée comme douce en-dessous de 10°F et très calcaire au-dessus de 25°F.

Nombre de prélèvements : **5**  
Valeur moyenne : **47,8 °f**  
Valeur maxi : **48,2 °f**